

Restauration scolaire :



Reconnue depuis longtemps pour sa qualité, la **restauration en cuisine collective et autonome** de la Cité Ferdinand Fabre sert plus de 750 repas par jour avec un grand choix d'entrées, d'accompagnements et de desserts.

Conforme au label Haute Qualité Alimentaire, la restauration offre une nutrition équilibrée et diversifiée. Pour contribuer à la santé et à l'éducation alimentaire des adolescents

Communiquer et s'informer :

Par le biais de l'Espace Numérique de Travail (ENT) de la cité scolaire et des téléservices, un **système d'information et de communication** offre à chaque parent un accès simple et sécurisé aux résultats de son enfant, au suivi de ses absences, au cahier de texte de sa classe, aux activités mises en ligne par les enseignants pour approfondir des points du cours ainsi qu'à l'actualité du lycée. Il est également possible de joindre les enseignants.

Un service de paiement en ligne des factures de la demi-pension est également mis à la disposition des parents.



Les élèves bénéficient également des **nouvelles technologies** dans le cadre de leurs enseignements : salles informatiques, salle télévisuelle, salles équipées de vidéoprojecteurs, ordinateurs à disposition des élèves au CDI ...



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Boulevard Jean moulin
34600 Bédarieux
Tel : 04-67-23-30-60
<https://lyc-fabre-bedarieux.ac-montpellier.fr>



**Le Lycée Ferdinand Fabre souhaite
La bienvenue aux élèves des collèges**

BEDARIEUX

SAINT GERVAIS

OLARGUES

2021-2022



Enseignements obligatoires :

Enseignement	2nde	1ère	Terminale
Mathématiques	4h	-	-
Français	4h	4h	-
Histoire Géographie	2h	3h	3h
Langues Vivantes A et B	3h	4h30	4h
Physique Chimie	2h	-	-
SVT	1h	-	-
Education Physique et Sportive	2h	2h	2h
Accompagnement Personnalisé	2h	-	-
Philosophie	-	-	4h
Enseignement scientifique	-	2h	2h
Enseignements moral et civique	0h30	0h30	0h30
SES	2h	-	-
TOTAL	22h30	16h	15h30

Spécialités en 1ère Générale : 3 choix et conserver 2 choix pour la terminale

Enseignement	1ère	Term
Mathématiques	4h	6h
Sciences Physiques-Chimie	4h	6h
SVT	4h	6h
Sciences Economiques et Sociales	4h	6h
Histoire Géographie,Géopolotique et Sciences Politiques	4h	6h
Humanités, Littérature et cultures étrangères	4h	6h
Arts Plastiques	4h	6h
Langue, littérature et culture étrangère et régionale (LLCER)	4h	6h
Numérique et Sciences Informatiques	4h	6h
TOTAL	12h	12h

Spécialités en 1ère Technologique : ST2S

Enseignement	1ère	Term
Physique-Chimie pour la santé	3h	-
Biologie et physiopathologie humaine	5h	-
Chimie,Biologie et physiopathologie humaine	-	8h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h

Options, section sportive⁽¹⁾ & atelier⁽²⁾ :

Option	2nde	1ère	Terminale
APPN ⁽¹⁾	3h	3h	3h
Arts Plastiques	2h	2h	2h
Santé Social	1h	-	-
Latin	1h	1h	1h
Sciences Numérique	1h	-	-
Cinéma Audiovisuel ⁽²⁾	2h	2h	2h
Euro : Anglais /SVT ou Histoire Géographie	-	1h	1h
Euro : Espagnol / Histoire Géographie	-	1h	1h

Vie scolaire :

Elle a pour mission de « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel. » (Circulaire n°2015-139 du 10 août 2015)
Elle est composée d'une Conseillère Principale d'Education et des deux assistantes d'éducation.

Salle d'étude : une salle d'étude en autonomie est ouverte tous les jours

Conseil de Vie Lycéenne : Il rassemble des représentants des élèves (10 lycéens élus avec leurs suppléants pour 2 ans par l'ensemble des élèves), des membres du personnel du lycée et des parents.

Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est présidé par le chef d'établissement. Chaque année, les représentants lycéens du CVL élisent parmi eux un vice-président.

Le CVL est réuni sur convocation du proviseur, mais aussi à l'initiative des élus, pour discuter des questions relatives à la vie dans le lycée. Les membres qui le composent sont consultés sur des sujets qui touchent à la vie quotidienne du lycée. Ils réfléchissent ensemble et formulent des propositions sur des sujets liés au travail, aux attentes et aux propositions des élèves, ou ayant pour optique d'améliorer les conditions d'apprentissage et de vie de l'établissement.



La Maison des Lycéens : Une Maison des lycéens (MDL) existe dans chaque lycée. C'est une association, gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus, qui met en place et soutient des projets culturels, sportifs ou liés à la citoyenneté.
Ses membres disposent d'un lieu de détente convivial (jeux de sociétés, machine à café)
L'adhésion annuelle à l'association d'améliorer les conditions matérielles du foyer des lycéens. Cette adhésion est facultative.

Centre de Documentation et d'Information :

Les 2 professeurs documentalistes accueillent les collégiens et les lycéens de 8h à 17h tous les jours.
Le CDI est un espace qui permet aux élèves de :
- lire (romans, BD, mangas)
- travailler dans un environnement calme



- accéder à différentes ressources documentaires (dictionnaires, livres documentaires, magazines, internet)
- s'informer sur son orientation
- assister à des séances pédagogiques (aide à la recherche documentaire, actualités et médias...)
- élargir ses horizons culturels (club lecture, rencontre avec des artistes, expositions...)